



Ville de SERAING

Dossier n° DD/2023/541

Référence SPW-ARNE : 2519/1/PA1 -
DSD/DAS/HAMOIRMN/Sorties
2023/3465

AVIS D'ANNONCE DE PROJET PROJET D'ASSAINISSEMENT

Le demandeur est l'asbl BOFAS, situé avenue Jules Bordet 166, 1140 Evere.

Le terrain « BOFAS 7460 Seraing » est situé place de la Bergerie 5, 4100 SERAING, et cadastré SERAING 3ème division section D n°s 247 M 14 et 247 L 14.

La demande concerne un projet d'assainissement de la parcelle cadastrée Seraing 3ème division section D, n° 247 M 14.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 19 avril 2023	Le 24 avril 2023	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 15 mai 2023 <u>Heure de clôture</u> : 10h00	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

L'annonce de projet est organisée selon les modalités prévues par l'article 92 d'Arrêté du Gouvernement wallon du 06 décembre 2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols. Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rendez-vous**, durant la période d'annonce précitée, à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING** :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14h45 au lieu de 16h30)

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du **service d'urbanisme de la Ville de SERAING** - Courriel : enquete@seraing.be - Tél : 04/330.84.87.

Les pièces du dossier pour consultation sont accessibles via le lien suivant : <https://bit.ly/3IEK1fp>

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **asbl BOFAS** - Courriel : leen.vandenbussche@bofas.be - Tél : +32 2 788 29 25 ou auprès de la **Direction de l'assainissement des sols** du Service public de Wallonie, avenue Prince de Liège, 15, 5100, NAMUR.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'annonce de projet.

SERAING, le 19 avril 2023.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LE BOURGMESTRE,

B. ADAM

D. GÉRADON